

# **Conférence & Exhibition Arabe Internationale sur la Législation de l'Environnement (CAILE)**

---

**Sous l'égide de la Présidence de la Météorologie  
et de la Protection de l'Environnement (PME)**

**Riyadh (Arabie Saoudite) – 7 - 9 juin 2008**

A

Monsieur, le Directeur Général

**Objet:** Demande de participation à la Conférence Arabe Internationale sur la Législation de l'Environnement ( CAILE)

Monsieur le Directeur,

*Le Groupe Khaled AL Sundaid & Talal Al Ahmadi Law Firm et le Groupe Union Environnement* ont l'honneur et le plaisir de vous inviter à participer à la première Conférence Arabe Internationale sur la Législation de l'Environnement ( CAILE) placée sous la présidence d'honneur, de son excellence, *le prince héritier, l'Emir Sultan Ben Abdelaziz / Vice Président du Conseil des Ministres/ Ministre de la Défense et de l'Aviation et Inspecteur Général*, qui aura lieu du 7 au 9 juin 2008 à Riyadh ( Arabie Saoudite) sous l'égide de la Présidence, de la Météorologie et de la Protection de l'Environnement ( PME)

La conférence vise un développement harmonieux, sain et durable, lié étroitement à la gestion des écosystèmes et ce, dans une optique d'amélioration économique et de santé humaine. La participation d'experts, d'universitaires et de spécialistes du monde Arabe et d'Europe, sera une occasion opportune d'échanger des expériences concrètes, liées au thème général de la conférence.

Par ailleurs, les groupes de travail issus de cette manifestation technique et scientifique, se proposent d'étudier de façon positive, des propositions de solutions et d'outils, notamment juridiques, permettant de faire une évaluation exhaustive des divers cas de pollution liée à la gestion des déchets, à l'eau et aux ressources biologiques.

Votre participation ne fait que rehausser le niveau général de cette importante manifestation et l'appui matériel et effectif de votre groupe en tant que sponsor, contribuera à la réussite de ce regroupement arabe et international sur l'environnement.

Votre participation ne fait que rehausser le niveau général de cette importante manifestation en tant que Speaker par une communication selon les thèmes de la conférence constitue une réussite pour notre manifestation .

Veillez nous envoyer un résumé de votre intervention le plus tôt

En attendant votre confirmation, et éventuellement toute suggestion, veuillez croire, Madame, l'expression de ma parfaite considération

**Mohamed KOUBAA**  
**Coordinateur General**

Khalid Al Sunaid & Talal Al Ahmadi  
Counsellors & Attorneys At Law  
Tel:+966 1 4623100 –14601313  
Fax:+966 1 211100  
Mobile:+966556836438  
Email:mkoubaa@kt-l.com  
Website:www.kt-l.com

# **Conférence et exposition arabes Internationales sur la législation de l'environnement**

**Sous l'égide de la Présidence de la Météorologie  
et de la Protection de l'Environnement (PME)**

**Riyadh (Arabie Saoudite) - 7 - 9 juin 2008**

**Sous le Thème**

***“ La législation au profit de l'environnement “***

## **Objectifs de la conférence :**

- Confirmation du rôle des lois et textes législatifs, relatifs à l'environnement en vue de la constitution d'une complémentarité entre les variations environnementales et les perspectives économiques pour un développement durable.
- Consolidation de l'esprit législatif dans le domaine de l'environnement visant les différents secteurs activant dans le cadre du développement économique.
- Création d'un regroupe arabe de différents spécialistes et concernés par l'intérêt environnemental et leur textes juridiques et ce, dans le but de promouvoir les potentialités et les échanges d'expériences nécessaires au renforcement du rôle législatif, visant la complémentarité entre l'environnement et le développement économique.
- Etude et analyse institutionnelle et textes législatifs appropriés à l'environnement et à la protection des ressources naturelles.
- Renforcement du rôle des institutions gouvernementales et non gouvernementales dans l'exécution des règlements et législations relatifs à la protection de l'environnement, permettant une mutuelle complémentarité.

## Déroulement des travaux de la conférence :

Première journée : 07 juin 2008 correspondant au 03 Djoumada II - 1429

- Accueil et enregistrement des participants

### Ouverture officielle

***Cérémonie de l'ouverture officielle, par son excellence, le prince héritier, l'Emir Sultan Ben Abdelaziz / Vice président du Conseil des Ministres/ Ministre de la défense et de l'Aviation et inspecteur Général***

Deuxième journée : 08 juin 2008 correspondant au 04 Djoumada II-1429

### Sessions de la conférence

Matinée :

#### Session I

Lois et règlements relatifs à l'environnement, importance et moyens d'exécution.

- Présentation d'expériences réussies de pays arabes et étrangers dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des lois et règlements, relatifs à l'environnement.
- Rôle des textes législatifs relatifs, à l'environnement. et ce, en vue de concrétiser la complémentarité entre la protection de l'environnement et le développement économique durable
- Etude et analyse des textes législatifs en vigueur au niveau local, relatifs à l'environnement.
- Rôle des institutions judiciaires et organismes d'exécution dans l'application des règlements et textes législatifs, relatifs à l'environnement pour la réalisation des objectifs de protection de l'environnement.

## **Session II**

### **Amélioration des textes législatifs pour la protection de l'environnement et renforcement du développement durable**

- Intérêt de l'amélioration des règlements et textes législatifs, relatifs à l'environnement pour l'appui à la protection de l'environnement et la sauvegarde des ressources naturelles.
- Intérêt de l'utilisation des outils modernes en adaptation à la technologie de l'environnement pour une production sans un impact négatif sur le milieu.
- Textes législatifs et leur influence sur la performance industrielle dans les pays arabes.
- Indicateurs qualitatifs sur l'environnement et la mise à niveau des entreprises arabes, selon les performances internationales.
- Présentation de la mise en œuvre de programmes relatifs aux lois et règlements sur l'environnement dans les pays arabes.
- Présentation des normes et mise en application des inspections, selon les recommandations relatives à la réglementation générales sur l'environnement.
- Rôle des règlements et textes législatifs, permettant le renforcement et l'amélioration des institutions à caractère économique et environnemental et ce, en vue de mettre en évidence les potentialités humaines et la compréhension de la culture de l'environnement.
- Efficacité de l'application des lois et règlements et les conventions internationales face aux défis des aléas climatiques, l'effet de serre et la pollution industrielle.
- Efficacité de l'application des lois et règlements et les conventions internationales face aux problèmes engendrés par les déchets solides et liquides.

## **Après – Midi**

### **Session III**

#### **Besoins en textes législatifs et institutionnels pour la protection des ressources naturelles**

- Intérêt de l'application des lois et conventions liées à l'environnement au niveau local, régional et international en vue d'atténuer l'érosion des sols, la désertification, la mauvaise utilisation des engrais et des pesticides et leur influence sur l'homme.
- Efficacité de l'application des lois et règlements et conventions internationales pour la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité, de même qu'une meilleure gestion du milieu naturel.
- Intérêt de l'application des lois nécessaires à la préservation des ressources en eau

### **Session IV**

#### **Application des principes législatifs islamiques dans le rôle de la protection de l'environnement et des ressources naturelles.**

- Rôle des principes législatifs islamiques relatifs, à la protection et à la résolution des problèmes liés à l'environnement.
- Gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de la législation islamique et la nécessité de son application
- Application de principes législatifs islamiques en relation avec la biodiversité et la pollution du milieu.

### **Session V**

#### **Mise en évidence de la sensibilisation au profit de l'environnement et la concrétisation pour un développement durable**

- Rôle des organisations locales, régionales et internationales, ainsi que celles de la société civile et ce, pour une efficacité de la mise en œuvre des lois et règlements, de même que la prise en considération de l'importance des textes législatifs pour la protection de l'environnement dans l'optique d'un développement durable.
- Rôle de l'information et des autres moyens de communication nécessaires au développement culturel de l'environnement d'une manière générale et à la sensibilisation relative aux lois et règlements dans le domaine de la protection de l'environnement d'une façon particulière.

**Troisième journée : 09 juin 2008 correspondant au 05 Djoumada II - 1429**

## Débats

### Séance I

#### Etat de l'enseignement et de la formation dans le domaine législatif de l'environnement dans les pays arabes

- Etat de l'enseignement de la législation et textes réglementaires, relatifs à l'environnement dans les universités arabes
- Nécessité de la création d'une discipline relative à l'enseignement de expertise judiciaire et la formation d'experts de l'environnement auprès des tribunaux
- Instauration du rôle de l'information et de la communication en vue de la sensibilisation du grand public à l'environnement
- Etat de la formation et de l'enseignement dans le domaine de la législation environnementale

### Séance II

#### Etat de la coopération arabe et internationale dans le domaine de la législation environnementale

- Présentation de la situation actuelle de la coopération interarabe dans le domaine de la législation environnementale.
- Concrétisation de la coopération et la participation entre les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile dans les pays arabes dans le domaine de l'environnement.
- Présentation des éléments de coopération par les organisations et les institutions monétaires internationales.

### Exposition technique et législative environnementales

En marge du déroulement des travaux de la conférence, des stands d'exposition sont mis à la disposition de :

- ✓ Institutions, organismes gouvernementaux, organisations arabes, régionales et internationales activant dans le domaine de l'environnement
- ✓ Facultés et universités spécialisées et centre de recherche dans le domaine de l'environnement
- ✓ Organismes d'information
- ✓ Banques et institutions financières locales et régionales
- ✓ Organisations régionales et internationales de financement dans le domaine de l'environnement

- ✓ Entreprises et sociétés commerciales nationales, régionales et internationales activant dans le domaine de l'environnement

### **Objectifs de l'exposition**

*L'objectif de l'exposition est de concrétiser entre autres, ce qui suit :*

- l'occasion et l'opportunité de réunir les hommes d'affaires, les invités à la conférence et les producteurs dans les divers domaines liés à la protection de l'environnement.
- Permettre aux entreprises publiques, institutions gouvernementales, structures et organisations, de découvrir et de faire le choix de matériels et des équipements modernes, notamment ceux utilisés dans le domaine des déchets domestiques, industriels, de la santé et dans les autres domaines techniques.

## Espaces réservés à l'exposition

### L'exposition se compose d'espaces et de stands suivants :

#### Lutte contre la pollution

- Présentation des différents types de pollution et équipement de mesures et techniques de lutte contre toute sorte de pollution par des organismes activant dans le domaine.

#### Technologies de l'environnement et de l'énergie

- Universités, instituts, centres de recherche et entreprises spécialisées dans le domaine de la formation, l'évaluation de l'impact environnemental et la réhabilitation du milieu.

#### Institutions et organisations environnementales

- Organisations et institutions spécialisées dans la protection de l'environnement et les associations de société civile de préservation de l'environnement

#### Gestion des déchets solides et liquides

- Entreprises et institutions publiques chargées de la gestion des déchets, industriels, domestiques hospitaliers, solides et liquides nocifs, ainsi que celles spécialisées dans les techniques de recyclage et la réutilisation des déchets.

#### Agriculture et environnement

- Entreprises, institutions publiques et organisations dans le domaine des cultures en sec les engrais et l'alimentation en agriculture, le captage en eau et les systèmes d'irrigation, les cultures en assolement et la réhabilitation du milieu

#### Techniques de l'eau

- Entreprises, institutions activant dans le dessalement et l'épuration des eaux, de même que l'assainissement des eaux usées et les techniques de diagnostic de l'amélioration de la qualité des eaux

## Coopération

- Ce groupe est chargé de la préparation des salle de rencontres entre les participants à l'exposition, les fondés de pouvoir en vue d'étudier les possibilités de signatures de contrats de coopération dans les divers domaines et activités liés à l'environnement entre les entrepreneurs, les gestionnaires de sociétés, les représentants des gouvernements, les organisations étatiques et non gouvernementales, les associations spécialisées dans les activités de l'environnement.

# **Conférence et exposition arabes Internationales sur la législation de l'environnement**

Sous l'égide  
de la Présidence de la météorologie et de la protection  
de l'environnement

Riyadh (Arabie Saoudite) – 7 - 9 juin 2008

Sous le slogan

- La législation au profit de l'environnement
- 

## **BULLETIN DE PARTICIPATION**

Nom et prénoms : .....

Pays .....

Spécialité dans le domaine de l'environnement .....

Quelles sont vos attentes de la conférence et /ou de l'exposition.....

.....

.....

Tel .....

Portable .....

Télécopie ( Fax ).....

Adresse électronique .....

Lieu de résidence .....

Préciser votre participation :

A la conférence

A l'exposition

**Contact:**

**Pr.Mohamed Koubaa**

**Coordinateur General**

**Mobile :+966556836438**

**E.mail; [koubaa\\_mohamed@yahoo.com](mailto:koubaa_mohamed@yahoo.com)**

